

Copie.

3-0-34

12

à Bord du Brick de Samajette
L'argus carade du Sénégal le
19 Juillet 1816.

N.º 9.



Monsieur Le Gouverneur.

Pour Votre N.º 9.

Porteaux, acousté

M. le Comptable

le Comptable

Le Ministre et le Ministre

de la marine

et des Colonies

Leur Excellence

Je vous prie

de m'adresser

à l'adresse

de la

direction

de la

marine

et des

Colonies

à Paris

le 19

juillet

1816

Je vous prie

de m'adresser

à l'adresse

de la

direction

de la

marine

et des

Colonies

J'ai l'honneur de vous rendre compte
qu'au moment de mon arrivée à bord du brick
de commandement de S. M. L'argus que j'ai l'honneur
de commander, après avoir reçu vos instructions
J'appareillai du Sénégal le 9 Juillet au soir.
Je rangeai la côte d'Afrique pendant la nuit
le plus possible; à 7 heures du matin le 10
j'en étais qu'à une lieue et à vis à course du
Sénégal. J'eus connaissance à terre d'un groupe
d'hommes considérable. Je fis manœuvrer j'en voyais
pour les reconnaître mon petit canot le pilote
qui j'avais à bord, à 9 heures. ce canot revint
et j'appris par un maure qui était venu
à la rade au canot et qui m'apportait une
lettre d'un officier, et qu'il y avait 90 à 100
hommes de la frigate La Méduse sur la
Plage, qu'ils manquaient de vivres, et que
depuis plusieurs jours ils étaient dans cet
état, conduits par cinq maures qui leur feraient
de guides. Je fis remplir une Barrique de biscuit
et deux autres plus petites pour lesquelles
je

je leur envoyai du vin et de l'eau de vie, ainsi
et ainsi je fis voile pour continuer mes
recherches le long de la côte. Le 11. à 11 heures
1/2 du matin j'avis quelques tentes de maures
et crus reconnaître y parvins en un moment
je mis en alarme et j'appressai une embarcation
commandée par un élève de la marine, à
1 heure 1/2 d'après midi elle revint avec
deux hommes de la frégate La Méduse
et quatre maures, je fis à ces derniers
le meilleur accueil. Je leur donnai de la poudre
et un peu pour ces deux hommes qui m'ont
dit faire partie de ceux mis à terre par la
chaloupe commandée par le M. Lapinaud
Lieutenant de Vaisseau, que leur camarade
était en pourvoir des maures à 15 à 20
lieux du point où nous trouvions;
ces deux hommes étaient malades, en paraissant
avoir beaucoup souffert de la fièvre et de la
chaleur des sables où ils avaient marché;
je les gardai à bord et je continuai à
remonter la côte jusqu'à Portevic
où j'arrivai le 13. juillet à 1 h. 1/2 après
midi, j'avis quelques tentes à terre, mais
la mer était très grosse et le vent fraîchissant
beaucoup je n'ai pu mettre d'embarcation
à la mer; je me suis éloigné de la côte pour
faire route sans la frégate La Méduse.

Pendant 24 heures le vent en la mer
est très fort, et les jours, suivants tel

restait

peut contraire et le calme m'ont empêché
de faire du chemin, le 16 au soir, n'ayant
plus que peu d'eau, le vent
étant toujours debout et très faible et une
trouée encore à quarante lieues de la frégate
la Méduse je me décidai à faire route pour
le Sénégal, mais le 17 au matin la brise
ayant puis faveur et favorable, je fis
route de nouveau pour le Baie d'Arguin;
à 10 heures du matin j'eus connaissance
d'une voile sous le vent du Brühl, la route
que nous faisions nous en rapprochant
me fit bientôt voir que ce que j'avais pris
pour un bâtiment était un navire avec une
petite voile; Je portai dessus et à 11 heures
j'en étais à portée pour voir en détail
et y envoyai un canot avec un officier; J'ai
trouvé sur ce navire 18 personnes qui m'ont dit
être le reste de 147. qui y avaient été mis lors
de l'échouage de la frégate la Méduse; ces
malheureux avaient été obligés de combattre et
de tuer une grande partie de leur camarade et
qui étaient restés pour s'emparer de
provisions qu'on leur avait données, les
autres avaient été emportés par la mer ou
mourir de faim et de froid; ceux que j'ai trouvés
étaient nourris de chair humaine depuis
plusieurs jours, et au moment où je les
ai trouvés les corps qui servaient d'aliments
de leur navire étaient pleins de morceaux de
cette viande, qu'ils avaient mise à sécher, le
navire était ainsi rempli de l'ambition qui
attestait la voracité pour ces hommes



avaient

avait été obligé de se servir; ils ont été toutens
par un peu de vin qu'ils menagèrent le plus possible,
ils en avaient encore quelques bouteilles quand j'les
ai rencontrés et le mélange avec leur urine pour se
desaltérer.

arrivés à bord de l'Argente le chirurgien
les a pansés tous étant blessés d'ans plusieurs
endroits, on leur a donné y'en à peu une nourriture
qui yras leur souler les forces, ils sont maintenant
dans un état tranquille, mais très faible en ont
besoin d'être mis promptement à terre, les secour
dans ces malheurs ont besoin m'ont déterminé à
renvoyer au Sénégal ou ils y pourront trouver ce qui
me manque à bord. j'en ai plus que pour six jours
deau, la grande quantité dont nous avons besoin pour
eux la fait considérablement diminuer à bord; il
serait très urgent que je pusse en faire desaler.

Le 18 à 7 heures du matin j'ai rencontré
le long de la côte environ 28 lieues du Sénégal
environnant un homme de la frégate L'Amélieuse —
convoité y par un officier anglais, le leur ai donné
du biscuit, en est l'can de vie.

J'ai fait, Monsieur Le Gouverneur, ce
que j'ai pu pour remplir vos instructions,
et je me croirai trop heureux si ma conduite
dans cette occasion peut me faire mériter votre
confiance et votre approbation.

agréer de vous y prie l'assurance de
votre plus profond respect amical que l'honneur
de vous en.

Pour Copie Conforme.
Le Commandant pour le Roi et
administrateur du Sénégal en l'absence,

Jean Bonaparte